



Assemblées GRC et FRM 2013 résumé d'une journée conviviale



Le 24 mai 2013, le canton du Valais a accueilli les membres, invités et sponsors du GRC, de la FRM et du Cedotec pour leur traditionnelle journée d'assemblées générales. Celles-ci se sont déroulées dans le cadre sympathique de la Maison des Jeunes à Monthey et nous remercions chaleureusement les 130 personnes ayant répondu à l'appel de leur associations et fédérations pour leur participation et leur engagement. Pour celles et ceux qui n'ont pu être présents ou qui souhaitent se remémorer ces événements, nous avons le plaisir de vous en présenter les principaux points dans l'article ci-dessous.

Première partie

08 h 30 – 9 h 15 : Assemblée générale du Groupe Romand des Entreprises de Charpente GRC

M. le Président Jean-François Diserens débute cette assemblée par la lecture de son rapport, retranscrit ci-après :



Discours de
Monsieur Jean-
François Diserens

Rapport du Président

Il y a plus de 25 ans que nous, entrepreneurs en charpente et formateurs en entreprise, avons fait la constatation de la nécessité d'avoir un apprentissage de charpentier en quatre ans. En 2007, le comité du GRC a relancé le débat sur une prolongation de l'apprentissage, avec comme condition de former en quatre ans des généralistes, sans introduction de quelque spécialisation ou orientation.

Jusqu'à fin 2010, il a fallu négocier, persuader et convaincre nos collègues alémaniques qui ont finalement rallié notre position. Une consultation interne à la branche en mars-

avril 2012 a permis à chaque entreprise ou acteur direct de la formation d'émettre critiques, remarques ou suggestions. A partir de cet instant, la commission de réforme a regoupé, analysé, négocié, accepté, refusé ou validé les différentes prises de position et suggestions reçues. Parfois ce sont des problèmes de sensibilités régionales, parfois ce sont les pratiques du SEFRI, parfois ce sont les volontés de la SUVA qui ont créé des débats animés, mais toujours avec pour objectif de trouver une solution applicable dans toute la Suisse.

Le résultat de ce consensus, soit le plan de formation et son ordonnance, a été soumis à la consultation publique et nationale du 17 janvier au 18 avril 2013. Le groupe de pilotage s'est réuni à fin avril pour analyser les remarques diverses et a ensuite présenté les propositions de modifications à la commission de réforme pour validation. Actuellement, des groupes de travail se composant de chefs d'entreprises, de responsables d'écoles, de professeurs, de chefs experts, de représentants des associations professionnelles, etc., ont été créés afin de préparer les informations et documents nécessaires d'ici à 2014. En collaboration avec l'IFFP, une séance d'information générale aura lieu après les vacances d'été et servira de coup d'envoi à l'implantation. L'introduction de la nouvelle formation en quatre ans est prévue pour la rentrée scolaire 2014 avec un premier examen final en 2018.

Votre GRC a pour but de défendre, de promouvoir et de représenter les intérêts des entreprises romandes de charpente. Il le fait surtout par le biais de la formation et du perfectionnement professionnels.



Auditoire attentif lors des trois assemblées

La récompense de cette politique est l'obtention du titre de champion de Suisse de Monsieur Raphael Baumberger, mais également la 4^{ème} place de Monsieur Lionel Dubosson. Ces deux athlètes restent en course pour la participation aux championnats d'Europe de Leipzig. Je ne voudrais pas oublier les deux autres membres romands de l'équipe Suisse, à savoir Messieurs Dario Decorvet et Samuel Cornuz.

Cette année est particulière pour notre GRC. En effet, Même si les premières séances de travail remontent à 1991, c'est le 18 janvier 1993 à Tramelan que se tenait l'assemblée constitutive du Groupement Romand des Charpentiers – plus connu sous l'abréviation GRC.

Cela fait donc 20 ans que le GRC a été créé. Son 1^{er} Président fut Jacques Vial, aujourd'hui membre d'honneur de la FRM. A noter également que parmi les membres du premier comité GRC, beaucoup sont encore présents dans le comité actuel.

Au sein du premier comité, il ne vous a certainement pas échappé qu'un canton manque à l'appel. Les vaudois n'ont pas répondu présent, car dans ce bien joli canton de Vaud, il a fallu peser le pour, le contre, il a fallu prendre du temps pour finalement rejoindre gentiment les romands et c'est à partir du 1^{er} janvier 1999 que le GRC regroupe l'entier des cantons romands. Le 26 janvier 1999 fut une séance historique, puisque qu'elle correspondait à la 1^{ère} séance d'un GRC à 6 cantons. Dès lors, les cantons romands ont pu se faire entendre auprès des collègues suisses alémaniques.

Si beaucoup de personnes se sont succédées au sein du comité durant ces 20 années, ce ne sont finalement que 3 présidents qui ont tenu, au plus près de leur conscience, les rênes du GRC jusqu'à ce jour. Il s'agit de Messieurs Jacques Vial, Jean-Marc Volery et de votre serviteur. Je profite également de remercier très chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont investies dans le comité GRC depuis ses débuts.

Pour en terminer avec les débuts historiques, je vous retransmets un extrait de la lettre du 23 mars 1993 confirmant la réservation de la salle pour le 18 juin: « Je vous prie de contrôler la réservation de l'Aula, de 10.30 à 16.00 heures. Etant donné qu'il s'agit de participants habitués aux gros travaux, veillez à ce que les chaises (env. 70 à 80) soient disposées avec une distance latérale de 15 cm environ... ».

A ce jour, votre comité est composé de deux représentants par canton et d'un président. Il a été élu en 2011 pour un mandat de 3 ans et depuis l'assemblée générale de 2012, il s'est réuni à quatre reprises. Les principaux sujets traités furent :

- La réforme de l'apprentissage de charpentier CFC
- La collaboration avec l'Ecole Technique ES bois à Bienne pour les cours de préparation à la maîtrise
- La formation en 2 ans de Praticien sur bois AFP
- L'examen de fin d'apprentissage 2012
- L'organisation de cours interentreprises pour les praticiens sur bois
- La formation des chefs d'équipe et contremaîtres à l'Ecole de la Construction à Tolochenaz
- La mise en consultation nationale du plan de formation en 4 ans pour le CFC de charpentier
- L'examen pour chefs d'équipe et l'ouverture de cours de préparation pour les examens de brevet
- L'engagement d'un collaborateur technique à la FRM
- La préparation de l'assemblée générale 2013

Rapports des commissions

Commission romande pour l'apprentissage de charpentier

Monsieur Jean-René Roh, responsable de la formation initiale, a présenté le rapport suivant :



Présentation
de Monsieur
Jean-René Roh

Formation initiale de charpentier CFC

Notre commission s'est réunie à sept reprises pour préparer, planifier et affiner les épreuves des examens CFC. Au début de l'exercice, elle a finalisé les tâches de l'examen 2012 et à l'automne, elle a débuté la préparation de l'examen 2013.

Au niveau national, 3'000 apprentis sont en formation pour obtenir leur CFC. Ce chiffre est en constante augmentation depuis le milieu des années nonante. En Suisse romande, on en dénombre près de 500, ce qui fait qu'environ 187 candidats se sont présentés à l'examen final. En 2012, 161 apprentis ont effectué l'examen et 133 ont obtenu leur certificat fédéral de capacité, soit un taux de réussite de 82.6 %.





Formation initiale de praticien sur bois AFP

Cette formation initiale en deux ans a été introduite pour la rentrée scolaire 2011. Elle est destinée aux jeunes intéressés par les métiers du bois mais qui n'ont pas les compétences requises pour effectuer un apprentissage en 3 ans aujourd'hui, en 4 ans dès l'année prochaine.

Les praticiens sur bois disposeront de connaissances de base dans le secteur de la forêt et de la filière du bois et des matériaux en bois. Ils seront aptes à utiliser de manière professionnelle les machines portatives et stationnaires ainsi que l'outillage manuel. Ils seront également capables de fabriquer, emballer, transporter, stocker, monter ou aider à monter des pièces en bois. Deux spécialisations s'offrent à choix : l'une pour l'industrie du bois (scierie, raboterie, caisserie et fabrication de palettes) et l'autre pour l'atelier et le chantier (charpente, construction en bois).

Dans un premier temps, pour la Suisse romande, seule l'Ecole de la Construction à Tolochenaz dispense les cours théoriques et les cours interentreprises. Pour l'année 2013, trois candidats se présenteront à l'examen AFP de praticiens sur bois, secteur « atelier et chantier ». Cinq autres jeunes suivent actuellement les cours en 1^{ère} année. Pour l'heure, personne ne suit la spécialisation « industrie » en Romandie.

Commission romande pour la formation professionnelle supérieure de charpentier

Par la suite, Monsieur Alexandre Rottet, en charge de la commission pour la formation supérieure, a présenté les quelques points ci-dessous:



Monsieur Alexandre Rottet lors de son rapport

Une fois leur CFC obtenu, les jeunes charpentiers ont, depuis 2001, la possibilité de se perfectionner en cours d'emploi. C'est au développement et à la qualité de cette filière que notre commission travaille depuis 1999. Le tra-

vail est intense mais les résultats sont très motivants. J'en veux pour preuve le nombre croissant de personnes désirant se perfectionner dans notre métier.

Chef d'équipe charpentier

A l'automne 2011, 46 détenteurs d'un CFC de charpentier entamaient leur formation de chef d'équipe en suivant les trois cours de préparation dispensés à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz. 36 ont terminé leur formation et 35 d'entre-eux se sont présentés à l'examen début janvier 2012. Le résultat est plus que satisfaisant puisque le taux de réussite atteint plus de 80%.

Au vu du nombre de candidats pour la nouvelle session, soit plus de 80 personnes inscrites plus d'une année à l'avance pour un nombre de place limité à 46, un examen d'entrée a été nécessaire pour les départager. Celui-ci s'est déroulé au début de cette année dans les locaux de l'Ecole de la Construction à Tolochenaz. Le prochain cycle de cours pour les chefs d'équipe pourra donc s'ouvrir à l'automne 2013.

Contremaître charpentier – brevet fédéral

Le troisième cycle de cours préparant à l'examen pour le brevet fédéral d'octobre 2013 a débuté en janvier de cette année. Seize chefs d'équipe sortis des derniers examens et deux répétants poursuivent actuellement leur formation.

Maître charpentier – diplôme fédéral

Si les formations de chef d'équipe et de contremaître fonctionnent à souhait, il n'en était pas de même pour la maîtrise jusqu'au printemps 2012. En effet, pour palier au manque chronique de candidats pour l'obtention de la maîtrise, la commission romande de perfectionnement a trouvé une solution par l'introduction de nouveaux cours préparatoires des jeunes, menés conjointement par l'Ecole de la Construction de Tolochenaz et l'Ecole Technique ES Bois de Bienne. Ce nouveau cycle de cours de préparation à la maîtrise a donc pu débuter en août 2012.

En procédant de la sorte, cela a permis d'ouvrir une classe de treize candidats qui suivent actuellement leur formation en partie à Tolochenaz et en partie à Bienne. Cette collaboration permet ainsi la relève en futurs chefs d'entreprise pour la Suisse romande.

Je tiens tout particulièrement à remercier M. Savary, Directeur de l'Ecole de la Construction, M. Gurtner responsable filière ES bois à Bienne, ainsi que tous les membres de la commission pour le travail accompli dans la mise en œuvre de ce projet.



Elections au comité GRC

Suite à ce rapport, le Président procéda aux élections complémentaires du comité GRC. Furent élus par applaudissement : Monsieur Eric Moret en tant que Vice-président, ainsi que Messieurs Jean-René Roh et Alain Buchard pour représenter le canton du Valais.

Puis, il passa la parole au nouveau collaborateur technique de la FRM, Monsieur Emmanuel Chassot, afin qu'il puisse se présenter aux membres présents.

Accueil des nouveaux diplômés

Le Président salua Monsieur Alexandre Volet, de l'entreprise Volet SA à St-Légier, pour l'obtention de brevet de contremaître charpentier. Il félicita également les concurrents romands aux championnats suisses de charpentier, et plus particulièrement le champion suisse, Monsieur Raphaël Baumberger.

Par la suite, Monsieur Jean-François Diserens salua deux personnes ayant particulièrement œuvré pour le bien du GRC : Messieurs Jacques Vial et Daniel Vaucher. Une petite attention, symbolisant les 20 ans du GRC, leur a été remise sous les applaudissements de l'assemblée.



Messieurs Jean-François Diserens et Jacques Vial

Pour clore la réunion, Monsieur Pierre Volet fit part de ses réflexions et demandes concernant les règles de sécurité.



Intervention de Monsieur Pierre Volet



Remerciements de Monsieur Daniel Vaucher

